

# Virements suspendus fin mars : nos conseils pour éviter d'être dans le rouge

En raison du week-end de Pâques, les virements sont suspendus durant quatre jours à partir de ce jeudi soir, 28 mars. Si votre employeur n'a pas anticipé le versement de votre salaire, attention de ne pas être à découvert.

Par **Maxime Gayraud**

Le 28 mars 2024 à 09h39

 Réagir

 Enregistrer

La consultation des comptes bancaires va-t-elle supplanter la chasse aux œufs comme activité la plus courue du week-end de Pâques ? [À partir de ce jeudi soir, 28 mars, et jusqu'à mardi matin, les virements seront en effet impossibles](#) en raison de la fermeture du système Target 2, la plateforme qui gère les flux d'argent entre les

banques de la zone euro. Elle est traditionnellement fermée les week-ends, le 1er janvier, le jour et le lendemain de Noël, le Vendredi Saint et le lundi de Pâques. Problème, cette année, ce week-end prolongé de quatre jours (même si le Vendredi saint n'est pas férié en France sauf en Alsace Moselle) tombe en fin de mois, pile au moment où les salaires sont versés. La paye du mois de mars pourrait donc n'arriver sur votre compte qu'en avril si votre employeur n'a pas anticipé. Au risque de se retrouver dans le rouge pendant quelques jours. Une éventualité loin d'être isolée puisque 37 % des ménages sont à découvert au moins une fois par mois selon le baromètre Cofidis du pouvoir d'achat des Français publié en septembre.

## Quels services sont concernés ?

La fermeture du système de règlement des paiements, géré par la Banque centrale européenne, va empêcher les virements interbancaires entre le jeudi 28 mars à 18 heures et le mardi 3 avril à 2h30, soit plus de 100 heures, a expliqué la Banque de France. Les virements internes, dans lequel le payeur et le payé sont dans la même banque, sont eux assurés tout comme [les virements instantanés, effectifs en 10 secondes mais pas forcément gratuits.](#)

Les prélèvements saisis ces jours-là seront comptabilisés le jour ouvré suivant. Mais ceux par essence récurrents (abonnements téléphone, Internet, loyers...) devraient, eux, être assurés puisque les créanciers les appellent des jours voire des semaines avant la date d'exécution.

## Votre salaire de mars arrivera-t-il sur votre compte... En avril ?

Le calendrier de fermeture de Target2 pour 2024, établi par la BCE, a été rendu public par le Comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB) dès le 24 novembre 2023. « Ces calendriers sont également relayés par les banques auprès de leurs clients entreprises », précise la Fédération bancaire française. [Certaines entreprises et administrations ont donc anticipé](#) de quelques jours les ordres de virements afin que les salaires soient versés avant cette suspension du service de traitement des paiements.

A contrario, si l'ordre de virement est passé jeudi après 18 heures, il ne sera traité que mardi à partir de 2h30 et pourrait n'apparaître sur le compte du bénéficiaire que mardi voire mercredi matin. Le versement des pensions de retraite ne sera lui pas affecté puisqu'il est prévu le 9 avril (pension de mars) pour la Cnav et le 2 avril (pension

d'avril) pour l'Agirc-Arrco. Celui des allocations familiales arrivera sur les comptes le 5 avril.

## Comment anticiper ?

Si vous ne l'avez pas encore reçu, n'hésitez pas à demander à votre employeur (voire aux organisations syndicales de votre entreprise ou votre administration) la date exacte du paiement de votre salaire. « En consultant votre compte en banque, vous pouvez y voir d'une part si vos salaires ont été versés ou sont en passe de l'être, et si des prélèvements sont prévus, ceux-ci étant notifiés à l'avance », précise aussi la Fédération bancaire française.

### Newsletter Ça me rapporte

La newsletter qui améliore votre pouvoir d'achat



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Dans le cas où l'ordre de virement ne serait pas émis par votre employeur avant ce jeudi et que vous craignez de vous retrouver dans le rouge avant qu'il ne tombe, vous pouvez aussi puiser dans votre épargne de précaution (livret A ou tout autre compte d'épargne liquide) pour abonder suffisamment votre compte.

## Et si votre compte est à découvert ce week-end ?

Si vous vous retrouvez dans le rouge d'ici au mardi 2 avril car vous n'avez pas reçu en temps et en heure votre salaire, deux cas de figure. Si vous avez négocié un découvert autorisé, les paiements seront exécutés mais vous devrez [vous acquitter d'intérêts débiteurs](#). Pour ceux supérieurs à 400 euros, un seuil reconnu par la majorité des banques, celles-ci facturent des agios proportionnels au montant du découvert et à sa durée, avec un taux d'intérêt débiteur plafonné (le taux d'usure aujourd'hui à 17,52 %). Pour ceux inférieurs à 400 euros, certains établissements pratiquent un montant forfaitaire (minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs), indépendant du montant du découvert.

Si vous n'êtes pas autorisé par votre banque à avoir un compte débiteur ou si vous dépassez votre limite de découvert autorisé, il se peut que les paiements qui se présenteront soient rejetés. Et des frais peuvent s'appliquer pour ces incidents : 8 euros par opération dans la limite de 80 euros par mois.

« En cas de problème sur votre compte, suite à un revenu touché plus tard que prévu, rapprochez-vous de votre conseiller bancaire pour voir si des aménagements sont possibles », conseille-t-on tout de même à la FBF. « Il pourrait y avoir une forme de bienveillance, convient un banquier. Mais seulement si le découvert est dû au délai de réception du salaire. »

#### Dans la rubrique **Votre argent**

[Pour les travailleurs indépendants, les offres bancaires se multiplient](#)

[Jamel Debbouze, Élise Lucet, Vincent Cassel... de fausses interviews de célébrités font la promotion de sites de cryptomonnaies](#)

[Fonds obligataires, fonds en euros à taux boosté ou SCPI : ces trois placements gagnent à être connus en 2024](#)



Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

**valye64** Le 28 mars 2024 à 10h18

blocage pour les "clients" des banques ... mais profits pour les "banques émettrices" ;) 4 jours d'intérêts .. c'est le nirvana.. pendant que des clients se verront imposés des frais de refus ou agios .. et je plains les personnes qui vivent avec peu et des fin de mois difficiles... les pauvres ... allez négocier avec leur banquier comme le préconise cet article .. on se demande si le journaliste à déjà eu une fois des soucis bancaires ..

## Votre argent

**Le Parisien**

Journal

Se connecter

S'abonner

Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise



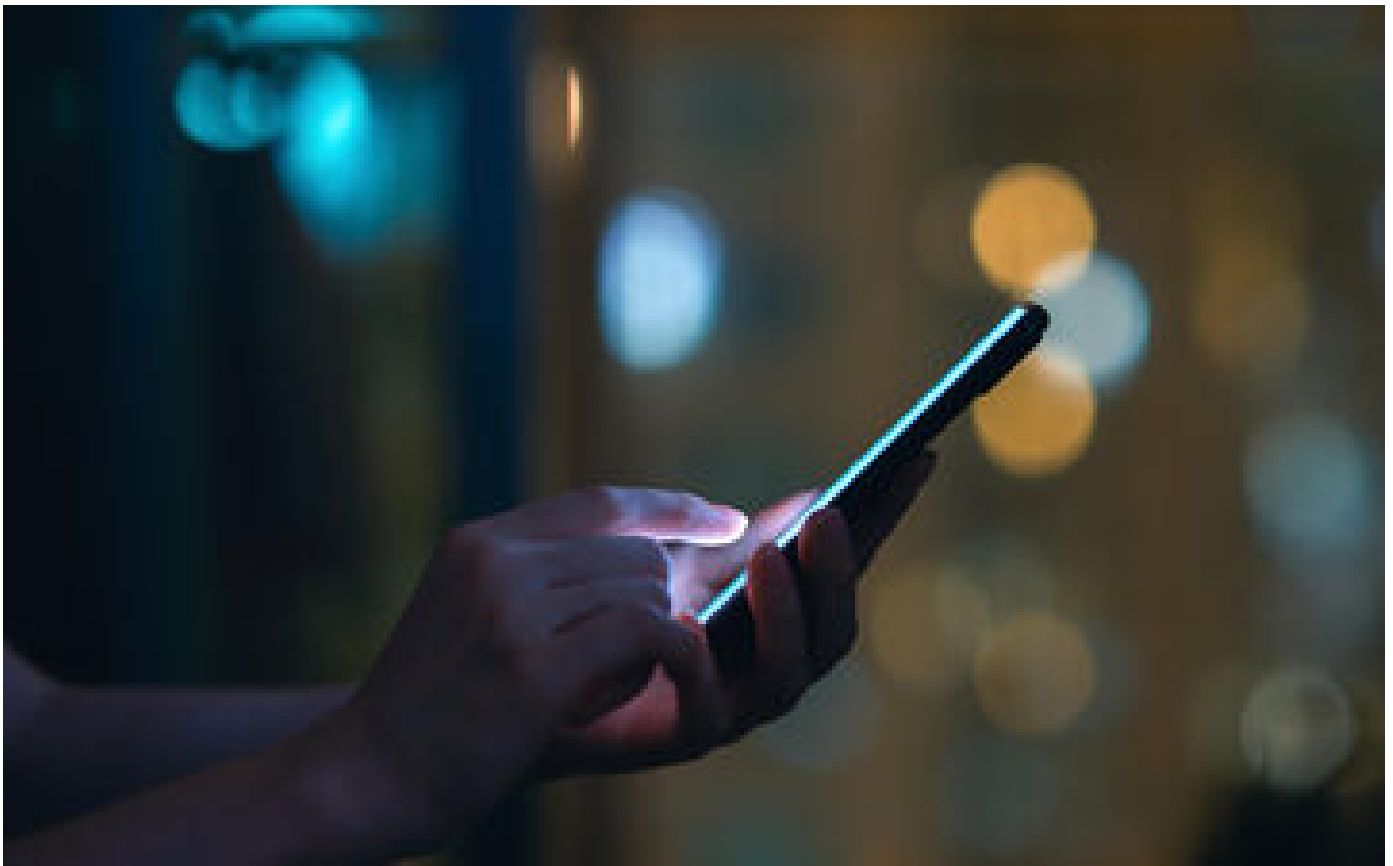
### Pour les travailleurs indépendants, les offres bancaires se multiplient



### Fonds obligataires, fonds en euros à taux boosté ou SCPI : ces trois placements gagnent à être connus en 2024 P



**Arnaques financières : comment les fausses pubs passent les filtres de vérification des plates-formes** P



**Escroqueries aux placements sur les réseaux sociaux : qui se cache derrière les publicités frauduleuses ?** P



Jamel Debbouze, Élise Lucet, Vincent Cassel... de fausses interviews de célébrités font la promotion de sites de cryptomonnaies



Crédit Agricole : pourquoi faut-il désormais taper deux fois son code bancaire dans certains distributeurs ?



**Moyens de paiement : pratique, accessible... les Français restent très attachés au « cash »**



**Combien pouvez-vous retirer ou déposer à la banque en argent liquide ? Les règles à respecter** P